

Brison Saint Innocent Cyclisme organise le dimanche 19 avril 2026 Le « Grand Prix Cycliste des viticulteurs » sous l'égide la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) et ses règlements cyclisme (national, régional et départemental).
Latitude : 45.72486 | Longitude : 5.888501

Cette compétition se dispute par catégories de valeur pour les adultes et par catégories d'âge pour les catégories jeunes hommes ou femmes FSGT (minimes à juniors). Elle est ouverte uniquement aux licenciés FGST (1-2-3-4-5- minimes à Juniors), UFOLEP (1-2-3-4-GS-), FFC de catégorie Access 1-2-3-4, féminines 18 ans et + UFOLEP et FFC. Les coureurs FFC open et non licenciés ne sont pas admis.

Règlement conforme à celui de la FSGT notamment :

- Respect du code de la route ;
- Port du casque rigide obligatoire ;
- Voiture suiveuse interdite ;
- Chaque concurrent doit obligatoirement être assuré en responsabilité accident.
- Présentation de la licence FSGT ou FFC, certificat de - de 6 mois pour les licenciés UFOLEP;
- Chaque concurrent doit obligatoirement être assuré en responsabilité accident.

Le «Grand Prix Cycliste des viticulteurs » est une épreuve sur route en circuit.

Le circuit de 6 km est vallonné. Il est à effectuer 9 fois au total soit 54 km dans la 1ère course et 11 fois au total, soit 66 km dans la 2de course.

Horaires des courses :

1ère Course :

12h00 : Catégories FSGT 4-cadets , Féminines FSGT-UFOLEP Séniors (18 ans et +).

12h01 : Catégories FSGT 5, minimes , féminines cadettes, UFOLEP GS.

2de Course :

14h00 : Catégories FSGT 1-2 UFOLEP 1-2-3, FFC Access 1-2.

14h01 : Catégories FSGT 3-juniors, FFC accès 3-4, féminines FFC.

Attention : pour les coureurs extérieurs, merci de vous inscrire en amont auprès de la FSGT 73 CYCLISME en envoyant la fiche "Préinscription coureur extérieur" complétée à preinscriptionfsgt7374@gmail.com

Récompenses par le BSIC:

Aux 3 premiers de chaque catégorie course 1, course 2 dont juniors inclus avec les seniors, féminines.

Engagement site "www.eventicom.fr": 12+1 €